

Minister of Justice
and Attorney General of Canada



Ministre de la Justice
et Procureur général du Canada

The Honourable/L'honorable Allan Rock
Ottawa, Canada K1A 0H8

JUN 20 1996

Monsieur Hervé Bertrand
Case postale 4723
135, rue Therrien
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec)
J0N 1H0

Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance concernant les orphelins et les orphelines de Duplessis. Je vous prie d'excuser le retard de cette réponse dû à une erreur administrative.

J'ai été très touché par les événements que vous avez mentionnés. Malheureusement, les droits qui pourraient en découler relèvent de la compétence du gouvernement du Québec et il m'est impossible de faire suite à votre requête. Je vous recommande donc de faire part de vos doléances à monsieur Paul Bégin, ministre de la Justice, 1200, route de l'Église, 9e étage, Sainte-Foy (Québec), G1V 4M1.

Je tiens tout de même à vous souhaiter bonne chance dans vos démarches et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *ne pas se compromettre*

Allan Rock

Allan Rock

- c.c. Monsieur René Laurin, député
- c.c. Monsieur Gilles Bernier, député
- c.c. Le très honorable Jean Chrétien, c.p., député

Personne veut bouger beaucoup de sympathie rien d'autre et les années se passe notre dossier a dan devant la cours le Juge Deni attend que le Gouvernement bouge

Canada

P 107

Office of the
Prime Minister



Cabinet du
Premier ministre

Ottawa, Canada K1A 0A2

Le 15 mars 2004

Monsieur Pierre Paquette
Député de Joliette
Pièce 378
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

COPY/COPIE

Monsieur le Député,

Au nom du très honorable Paul Martin, j'accuse réception de votre lettre du 3 mars et de la pétition jointe au sujet des orphelins de Duplessis.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires avec grand intérêt. J'ai pris la liberté de transmettre copie de votre correspondance à l'honorable Irwin Cotler, ministre de la Justice et procureur général du Canada. Je puis vous assurer qu'il saura y accorder toute l'attention voulue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Mattard-Michaud
Adjoint spécial
Correspondance

Canada

P. 167

1er mai, 1998

Mme L hon Lucienne Robillard
Partie Libéral du Canada
Circonscription Westmount Ville-Marie
Province de Québec

Ste Anne des Plaines

Bonjour Mme Lucienne Robillard ,

j ai vue comment les politiciens prennent les dossiers, sur tout quand il s agit de dédommagé les victimes

Que se soit n importe que elle gouvernement il y des fonctionnaires (clé) qui ont pour mission de tenir en allène et de ne pas sortir un sous et ne pas l haché le morceau maintenir statuts quo

Chacun de son coté tien a garder jalousement les recettes les comptes de banque. Le gouvernement vous a confier a ne pas céder. Les victimes sont en droit de ce faire dédommager sur tout quand les responsables son les gouvernement et cet organisme interne qui non pas su servir et protéger les citoyens.

C est la raison des chicanes dans tous les pays chacun ne veut pas céder ce qu elle a . Les guerres commence comme ca un jour arriveras ici dans ce pays tranquille. Depuis 1991 que je sui plusieurs dossier et je trouve ca purement utopique de la façon que se conduisent les politiciens au Canada et au Québec ont vois des politiciens qui vivait au Québec sont au service du Gouvernement du Canada sont prêt a vendre sa province pour une bouché de pain pour un emploi prestigieux auprès des anglophones .

Dans le dossier des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis des centaines de lois et règlements internationaux et Canadienne et Québécoises, Religieux, et le serment des psychiatres et bien d autre. Personne sur le territoire Canadien et Québécoises ne veut faire le lumière sur cet événement . Quand on voie les juifs après 50 ans on fait des actions contre les personnes qui on participé aux massacres des Juifs. Il y avait durant la dernière Guerre dans per que tous les pays un dictateur ici au Québec c était Maurice Duplessis son histoire est écrit par le sénateur Corald Black Titre La Pouvoir les éditions de l homme en page 419 il dit pourquoi il on fait travailler des enfants et les faussement diagnostiquer . Durant ses année au pouvoir après 1944 Duplessis assura la prédominance de l Eglise dans des domaines qui, après son règne , furent confiés au pouvoir séculier : l éducation Les service et l assurance hospitaliers et l assistance publique. A l époque d après-guerre, le contrôle religieux de ces institutions plaçait le Québec dans une situation de plus en plus anachronique. Ce système permettait a la province d épargner plus d un milliard de dollars en salaire qu elle n avait pas a payer. Cet argent, qui représentait quarante pour cent du budget provincial pour cette période, elle permettait a la province de Québec de construire école, hôpitaux, routes et habitation, de poursuivre l électrification rurale, de ne pas augmenter les taxes st de maintenir sur le marché des valeurs un crédit comparable a celui de n importe quel autre gouvernement de l Amérique du Nord.

En autant que les gros de cette jungle Canadienne dépense pas leur argent pour des gens sans importance .

Conclusion : Une personne en haut des cieux verras tous ceux qui non pas agit en bon père ou en bonne mère de famille chrétienne et aussi ceux qui ont été lâche on fait le Ponce Pilastre serrons punis. Ce jour du jugement dernier arriveras assez vite . Merci d avoir lire la vérité

Excuser mes fautes c est l héritage que le Canada et le Québec ont réserver aux enfants née hors mariage

Sans la permission d un représentant de Dieu. Dieu va y voir

Hervé Bertrand
Hervé Bertrand 135 rue terrien Ste-Anne-des -Plaines (P.Q) Canada Amérique du Nord 45 parallèle